

Cours n°5

L'organisation de l'espace urbain

La morphologie et le paysage d'une ville portent l'empreinte de l'histoire, la culture, la richesse et la conception en matière d'urbanisme de toutes les générations d'hommes qui l'ont habitée. C'est pourquoi chaque ville est singulière et possède sa propre identité.

I. LA STRUCTURE URBAINE :

1. Centre : noyau original, historique et fonctionnel de la ville, c'est aussi le lieu où convergent les principaux axes de communication ; il est fréquenté par l'ensemble des citoyens, ses fonctions sont surtout tertiaires (banques, assurance, sièges sociaux, commerce...). Il varie d'un pays à l'autre selon d'autres caractères (très peuplé ou déserté par la résidence, classe sociale abrité les riches ou les plus pauvres, peut se couvrir de building modernes ou abrité un riche patrimoine historique...)

2. La périphérie urbaine : (appelé aussi banlieue) espace hétérogène qui entoure la ville ancienne formé d'une succession d'auréoles urbaines correspondant aux étapes chronologique de la croissance urbaine.

3. Les quartiers : une partie de l'espace urbain présentant une certaine homogénéité et possédant une identité, il peut s'individualiser soit par :

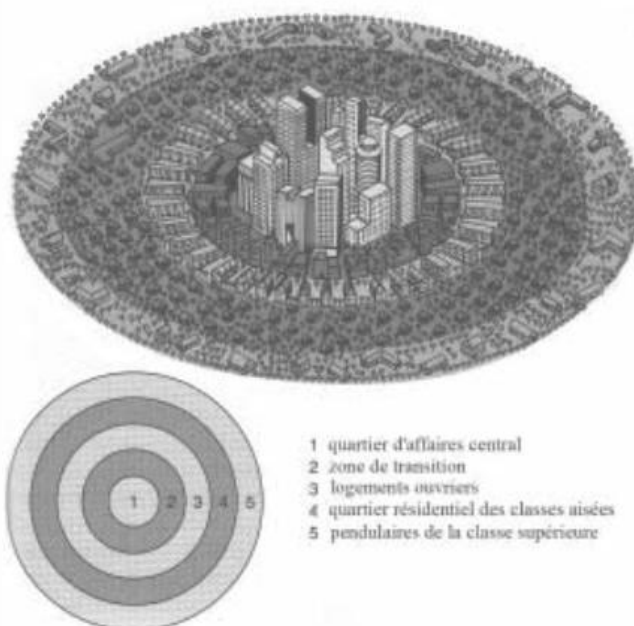
- L'aspect de leurs maisons (quartier colonial)
- La spécialisation de leurs fonctions
- Les caractères de population (niveau social, âge, ethnie...)

Le quartier constitue l'espace urbain familier pour le citoyen.

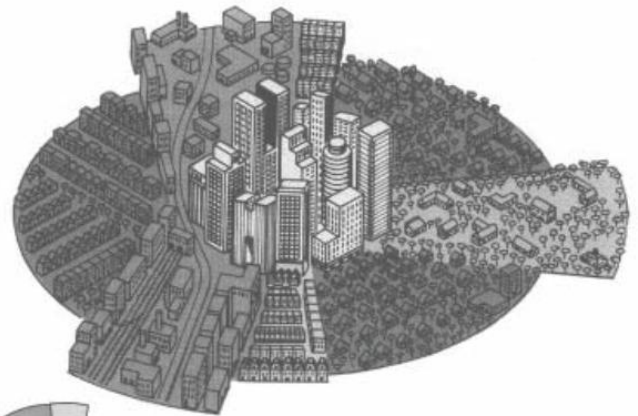
II. LES MODELES DE LA STRUCTURE URBAINE :

Plusieurs modèles explicatifs de la structure des villes ont été définis pour schématiser et simplifier la représentation des principales relations à l'intérieur et à l'extérieur de ces systèmes. Ils permettent d'analyser et d'expliquer la dynamique d'extension des villes et son impact sur les structures urbaines. Les trois modèles explicatifs classiques proposés par Burgess, Hoyt et Harris & Ullmann, de l'école de Chicago, décrivent de façon schématique l'organisation spatiale d'une ville, par exemple sous l'angle de sa structure démographique et de ses activités économiques.

1. Le modèle radio- concentrique Burgess (1925) : est parti de l'idée qu'une ville se développe en cercles concentriques vers l'extérieur. Pour lui, les fonctions et les groupes de population se répartissent inégalement dans les différents secteurs d'une ville: ce ne seront donc pas les mêmes qui domineront dans chaque quartier. Selon Burgess, ce sont les activités économiques fortes, situées au centre-ville, qui connaissent le développement le plus spectaculaire.

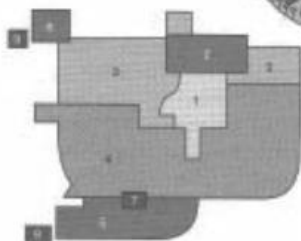
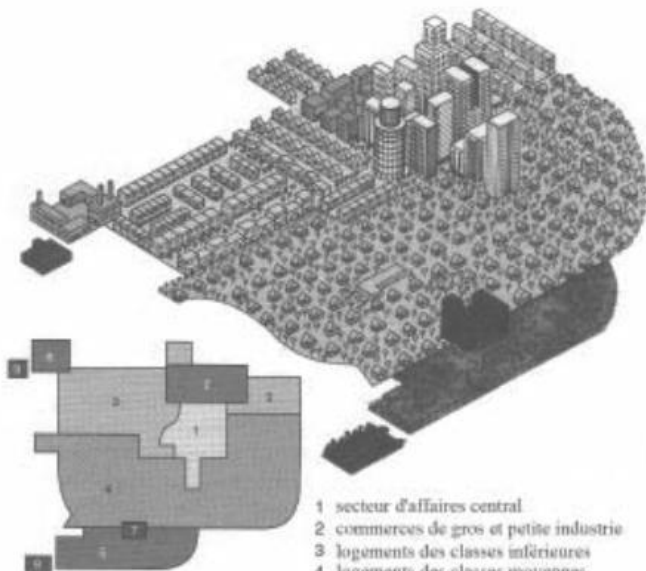


2. Le modèle des secteurs ou modèle radial, Hoyt (1939): a proposé un modèle de développement des villes par secteurs relativement homogènes. Il souligne que les zones industrielles et les zones d'habitation des ouvriers se développent principalement le long des grands axes de transport. La population aisée évite le plus possible ces zones et a tendance à s'établir dans les secteurs situés entre ces axes, en privilégiant la périphérie.



- 1 secteur d'affaires central
- 2 grands axes de transport vers les zones industrielles
- 3 logements ouvriers
- 4 zone résidentielle de la population aisée
- 5 zone résidentielle de la classe supérieure

Le modèle des secteurs ou modèle radial



- 1 secteur d'affaires central
- 2 commerces de gros et petite industrie
- 3 logements des classes inférieures
- 4 logements des classes moyennes
- 5 logements de la classe supérieure
- 6 industrie lourde
- 7 secteurs commerciaux en périphérie
- 8 banlieue résidentielle
- 9 banlieue industrielle

3. Le modèle des noyaux multiples, Harris & Ullmann (1945): ont postulé, dans leur modèle des noyaux multiples, que certaines fonctions urbaines et activités s'excluent ou s'attirent. Par conséquent, certaines fonctions se concentrent dans des noyaux spécifiques (par exemple centre-ville, centre commercial, parc ou quartier industriel). Les sites industriels sont situés à proximité des logements ouvriers tandis que les zones résidentielles de la population plus aisée évitent des zones industrielles.

Le modèle des noyaux multiples

Aujourd'hui, nos espaces urbains ne sont plus enfermés dans les villes-centres. Ils englobent aussi des zones péri-urbaines qui en constituent la majeure partie et le reflet d'une mutation urbaine importante.

Espace périurbain : espace rural sur lequel apparaît l'influence d'une agglomération voisine par plusieurs aspects.

Les zones périurbaines se caractérisent par une faible densité de construction, la juxtaposition de surfaces non construites et construites, l'absence d'un pôle central unique et un développement peu ordonné.

III. LE PLAN :

Le plan renseigne sur les dimensions, les contours, l'utilisation et l'organisation d'un espace urbain et même sur son histoire, il est donné par le tracé des voies, des places et la répartition des places vides et pleines.

Le plan de la ville est traité à partir de ses composantes principales : les trames. La combinaison de ces trames donne différentes formes et plans

1. **La trame urbaine** : composée d'îlots divisés en parcelles qui sont de forme plus ou moins géométrique, et séparés par des voies :

- *Trame viaire*
- *Trame parcellaire*
- *Trame bâtie*



enveloppe



emprise bâtie



trame viaire



trame parcellaire

2. **Type de plan** : le plan général est souvent très compliqué, on trouve rarement un plan homogène mais plutôt une imbrication ou une juxtaposition de plans dont les formes ont varié selon les époques, de plus le tracé d'un plan peut être modifié à certains endroits par des données naturelles.

- **Plan orthogonale (plan hippodamie)** : (Carré impérial et le carré romain) avec des rues rectilignes et larges qui se croisaient à angle droit créant des îlots carrés ou rectangulaires. L'axe principal Nord-Sud est appelé "cardo" (directions cardinales) tandis que l'axe Est-Ouest est appelé "décumanus"



Plan orthogonale du Havre, centre-ville reconstruit après la Seconde Guerre mondiale.



Villepinte (France)

Plan radioconcentrique (plan concentrique):

Ses quartiers s'organisent en cercles concentriques, du centre-ville à la périphérie. Les voies de communication circulaires sont appelées boulevards, tandis que les axes qui relient le centre de la ville à l'extérieur sont appelés avenues. Ce plan traduit la croissance historique de la ville. C'est donc un développement annulaire, le long de voies radiales de circulation parfois autour d'un château (royal ou seigneurial), d'un marché ou d'un établissement culturel.

➤ Plan semi-radioconcentrique :

Ou en demi-cercle caractérise des villes qui se sont développées sur un littoral, sur la rive d'un grand fleuve ou à la bordure d'une forêt.

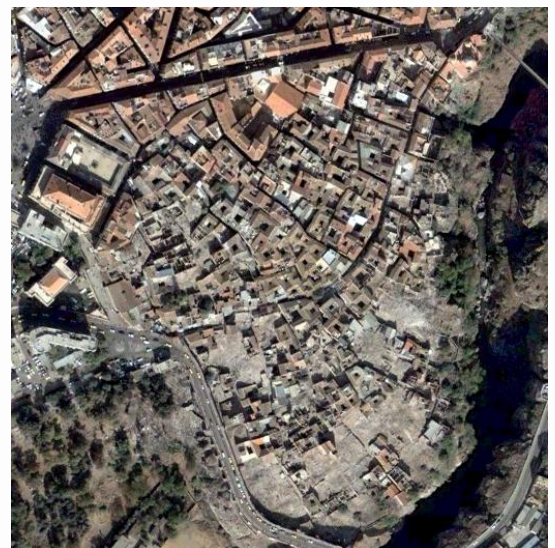


Amsterdam

➤ **Plan organique:** Ex : ville arabo-musulmane : rue étroites, sinueuses, densité du bâti, centralité autour du centre – la mosquée-



Ghardaia



Souika-Constantine

➤ **Plan avec des étoiles ou des éventails :**

Voies courbes ou circulaires en ovale ou en croissant.



L'ouest parisien

BOULDJEMAR
Lamia

Cours n°5

LES PROBLEMES URBAINS

Le développement des villes par la concentration des personnes et des activités pose de nombreux problèmes au quotidien de plus en plus importante sur l'environnement, l'économie et les citoyens eux même, parmi cela :

I. ETALEMENT URBAIN :

C'est le phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des grandes villes. Se fait avec une densité du bâti d'autant plus faible que l'on s'éloigne du cœur des villes. L'étalement urbain problème majeur qui entraîne :

1. Augmentation indirecte de la contribution des villes au réchauffement climatique : L'augmentation des distances des déplacements des habitants et la faible densité des zones d'habitat rendent difficile la rentabilisation de l'exploitation d'un réseau de transports en commun, ces déplacements se font majoritairement en voiture particulière, mode de transport le plus énergivore et le plus émetteur de gaz à effet de serre.

2. artificialisation des sols a un impact direct sur l'environnement :

- Les revêtements urbains, favorisant le ruissellement des eaux, posent des problèmes d'érosion des sols et gênent le rechargement des nappes phréatiques.
- L'artificialisation des sols appauvrit également la biodiversité végétale et animale.
- l'urbanisation et les extensions de voirie qui l'accompagnent altèrent à l'évidence les sites naturels et le paysage.

3. Contribution à la disparition des zones agricoles périurbaines (consommation des espaces) : Ce recul progressif des zones agricoles par rapport aux centres urbains dégrade évidemment l'empreinte écologique des zones urbaines et ne favorise pas la mise en place de boucles alimentaires locales.

4. Renforcement des phénomènes de division sociale : la ségrégation est un des moteurs-mêmes de l'étalement, l'habitat individuel pavillonnaire répond bien aux aspirations des populations au pays développés, il pourrait, dans le même temps, appauvrir les échanges entre les habitants et favoriser les phénomènes de ségrégation, mais au pays en développement la périphérie est souvent composée de bidonvilles absorbant le flux des ruraux attirés par la ville.

5. Augmentation des coûts : des infrastructures nécessaires au développement et à l'entretien d'une nouvelle zone urbanisée.

II. PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX :

1. Pollution de l'espace urbain : le problème le plus grave actuellement ; la pollution atmosphérique (les fumées industrielle, ou circulation automobile ou chauffage urbain créant des brouillards artificiels de nuage de « crasse ») surtout dans les grande villes. En plus la pollution sonore et la pollution environnementale (problèmes des déchets et des eaux sales et toxiques).

2. Problèmes de la fourniture de l'eau potable : face à la croissance urbaine trop rapide, de plus son traitement après usage, sa conservation.

3. Augmentation de la demande sur l'espace vert et ceinture vert : pour préserver l'environnement du citoyen qui étouffe sous le béton et les fumées.

III. AUTRES PROBLEMES :

- Le problème de logement qui entraîne la prolifération des habitats spontanés, précaires et insalubres ou bidonvilles ; (différentes appellations : bidonvilles en Afrique, Villas miserias en Argentine, ghettos aux Etats-Unis, favelas au Brésil) ;
- Le problème d'emploi : main-d'œuvre abondante certes, mais avec une qualification insuffisante d'où le développement du secteur informel avec la prolifération des petits métiers : cireurs, porteurs, pousseurs, sauveteurs, colporteurs ;
- Le problème d'approvisionnement en produits de première nécessité, parfois tributaire de l'étranger ;
- Le problème d'équipement en eau potable, système d'égouts, service de ramassage des ordures ménagères,
- Le problème de transport en commun : embouteillages, manque ou insuffisance des infrastructures de communication ;
- Le problème de sécurité : délinquance, banditisme, prostitution ;
- Le problème de pollution : pollution de l'air, de l'eau, nuisances diverses ;...

Bouldjemar Lamia

Cours 6

VILLE ET ORGANISATION DE L'ESPACE

La majorité des villes ont des liaisons avec la périphérie, l'étude de ses derniers conduit à la recherche de comparaisons afin de proposer une classification.

I. CONCEPTS :

1. Aire d'influence : est une zone polarisée autour d'un centre dans de divers domaines. l'aire d'influence d'une ville correspond au territoire sur lequel vivent les personnes qui ont recours aux services basés dans cette ville : transports, distribution de biens, établissement scolaires, emplois etc.

2. Hiérarchie urbaine : c'est le classement des villes selon leurs rangs et leurs importances. Chaque ville appartient à une classe caractérisée par un seuil de population, la présence de certaines fonctions et la taille de son aire d'influence.

3. Réseau urbain : désigne un fait spatiale de la répartition des villes à l'intérieur d'un cadre (la région, la nation...)

4. Armature urbaine : c'est l'ensemble constitué par les villes, leurs zones d'influence et les liens entre ces villes en structure hiérarchisée dans un territoire donné. Ces villes assurent la fonction de pôle d'attraction pour leur zone d'influence.

II. CRITERES HIERARCHIQUE :

La hiérarchie urbaine a été mise en évidence en 1933 par le géographe allemand Walter Christaller dans sa théorie des places centrales en Allemagne du Sud. Les critères de hiérarchie urbaine reposent à la fois sur :

1. L'importance de la population : le nombre d'habitants des villes est un critère essentiel mais non suffisant.

2. Les services et équipements offerts par la ville :

- Une ville qui offre des services rares (université, opéra, magasin de luxe ...) dessert un espace important (rang élevé).
- Une ville qui offre des services banals (collège, cinéma, pharmacie...) dessert son espace seulement (bas de la hiérarchie).

3. La fonction urbaine : (administrative, économique, culturelle, universitaire...) le rang urbain est fixé soit par la puissance politique qui décide de la hiérarchie administrative, ou par le développement économique.

III. LES ARMATURES URBAINES :

1. Type des hiérarchies :

a) **Le type métropolisé :** est caractérisé par la concentration des fonctions supérieures et de la croissance démographique et économique dans des villes peut nombreuses :

- **Phénomène de macrocéphalie (La métropole unique) :** une seule ville fréquemment la capitale politique du pays qui domine complètement toutes les autres, dû à une évolution plus au moins rapide liée à la centralisation des fonctions et l'attrait incontrôlable des capitales dans un grands nombre de pays sous-développés (Alger en Algérie, Caire en Égypte, Djakarta en Indonésie, Buenos Aires en Argentine, Caracas en Venezuela...). Il est moins puissant au payés développés ou il existe de métropoles

secondaires ou concurrente même de la capitale (Paris en France, Londres en Grande Bretagne, et surtout Budapest en Hongrie).

- **Les réseaux bicéphales** : dans ce cas il y a deux villes qui dominent, ce type est plus rare on le trouve en Espagne (Madrid et Barcelone), Italie (Rome et Milan), Argentine (Rio de Janeiro et São Paulo), Australie (Sydney et Melbourne), et en USA (Los Angeles et San Francisco).

- **Les réseaux multicéphalées** : il existe deux niveaux :

✓ Parfois une capitale qui laisse excité deux métropoles inférieures (exp : Glasgow et Birmingham avec Londres. Rome et Turin, Naples, Bari, Florence et Palerme avec Rome. Barcelone, valence, s'éveille, Oviedo et Cordoba avec Madrid.)

✓ D'autre part il y a une capitale plus des métropoles moyennes dominant leurs propres territoires (en Allemagne, Chine, Canada, USA, Japon, Brésil...)

b) Les réseaux équilibrés : il y a une hiérarchie sans vidage ou abaissement des niveaux inférieurs ; ville dominante laisse développer des grandes villes puis des villes moyennes relayées à leur tour par des petites villes. Ce modèle est reconnu dans les pays de vieille structure tel que Allemagne ou les modèles de Christaller été élaborés, La Suisse, aux Etats-Unis.

c) Les réseaux informés : sont ceux dans lesquels il n'y a pas de hiérarchie apparente surtout à l'échelle régionale (exp : les grands régions minières ancienne de l'Europe occidental, le bassin houiller du nord de la France et du sud de la Belgique).

2. Les aspects spatiaux des réseaux urbains : la répartition spatiale des différents types de villes dépend de : la disposition géographique, l'évolution historique et de plus la volonté politique :

a) Armature à dominante périphérique : très fréquente, les villes principales sont disposées sur la périphérie *d'une côte* (Algérie, Tunis Mauritanie, Angola, Brésil) dont plus de 80% de la population urbaine est à moins de 80 kilomètre de la côte, d'un océan (bande urbain au long de l'atlantique de Washington à Boston) ou des grands lacs...

b) Armature équilibrée : les villes sont disposées régulièrement dans l'espace soit dans les pays d'ancienne implantation et forte activité (Belgique, Allemagne, La Suisse, nord d'Italie et la Grand Bretagne) soit dans les pays de taille suffisante et homogènes (Canada et Middle West).

c) Armature trouée : dans un système régulier dans l'ensemble il apparaisse des lacunes, des zones moins urbanisées, il existe des zones non métropolisés, ce type est pratiquement dans tous les pays du Tiers-Monde.

Cours n° 7

LA VILLE ET SA REGION

La ville n'évolue pas en vase clos. Elle s'inscrit dans l'espace régional avec lequel elle opère des échanges. Elle exerce ainsi une influence qui a des effets à la fois positifs et négatifs sur la campagne.

I. La ville domine sa région :

La ville domine sa région environnante en tant que pôle administratif et politique, elle dessert aux populations des environs ses services (tel que extraction et légalisation des documents).

Au plan social, la ville dispose des infrastructures de qualité dont a besoin sa région : centres de formation, écoles supérieures, universités, hôpitaux de référence, infrastructures sportives, ... Au plan économique, la ville est un débouché pour les produits de la campagne, et un marché de distribution de biens matériels et financiers (banques, assurances).

II. LA VILLE ET L'ESPACE RURAL :

1. La ville dépendante de son espace rural : Du temps où la population rurale était encore importante (avant la première révolution industrielle), la ville était peu peuplée. Elle vivait sur la base des surplus agricoles, et avait surtout pour fonction d'assurer les échanges de ces produits (marché) et d'encadrer la population des campagnes sur le plan politique et religieux. Chaque ville prenait sens par rapport à l'espace rural qu'elle commandait. Aujourd'hui, certaines petites villes au sein de campagnes densément peuplées, conservent ce rôle, mais elles sont rarement prospères.

2. La ville dominante sur son espace rural :

Les grandes villes dépendent peu de l'espace rural, la campagne immédiate na l'approvisionne que de quelques produits alimentaires (tomates, légumes, céréales) et constitue un réservoir de main-d'œuvre, lui fournit peu de clients. Elle est le lieu où la ville s'étend (périurbanisation et rurbanisation), et où les citadins vont se reposer et distraire (résidence secondaire de week-end, forêts aménagées...).

Périurbanisation : urbanisation de l'espace situé au voisinage immédiate d'une ville.

Rurbanisation : altération du caractère rural des campagnes par l'inclusion d'activités et d'éléments urbains. La forme la plus courante de la rurbanisation est le développement des lotissements de pavillons autour des vieux villages.

III. LES ASPECTS NEGATIFS DE LA RELATION VILLE-CAMPAGNE :

- La campagne proche est la zone de déversement des déchets de la ville. Les déchets industriels et ménagers polluent ainsi les sols, les rivières, toute chose qui peut avoir une incidence négative sur la santé des habitants des campagnes.
- La ville est un élément destructeur de l'espace rural par les phénomènes de périurbanisation (réduire les espaces cultivables) et rurbanisation (disparaître le paysage rural).
- La ville appauvrit les campagnes de la force de travail à travers le phénomène d'exode rural.

Cours n°8

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1. Concepts générale :

1- **L'aménagement**: une action volontaire, consciente, programmée d'une collectivité sur son territoire qui consiste à modifier, rectifier, corriger, adapter et transformer un espace donné en vue d'un objectif déterminé. Aménager une salle, un bureau, une chambre, une ville ou une région.... L'aménagement se définit toujours par rapport à un objectif bien clair. On n'aménage pas sans une finalité précise.

2- **Le territoire** : provient du latin territorium, lui-même dérivé de terra, la terre (globe terrestre, matière, sol, continent, contrée). Il signifie « morceau de terre appropriée ». Il a donné naissance au mot « terroir » et territoire. Trois sens peuvent être donnés au terme «territoire» :

✓ Un découpage administratif donné : un espace ayant une autorité compétente mais n'ayant pas une forte homogénéité de population.

✓ Un espace délimité et contrôlé par une autorité (un Etat) qui forme souvent une nation et/ou un pays.

✓ Un espace socialisé, approprié par ses habitants quelle que soit sa taille avec une mémoire, une pratique et une représentation de cet espace. Il est l'œuvre de la société indépendamment de sa nature physique, la présence de la ville.

3- **Aménagement du territoire** : Est une action raisonnée de la collectivité sur son territoire. C'est l'action de restructurer un espace donné en exploitant les atouts et limitant les contraintes et les gaspillages par une utilisation rationnelle de l'espace et des ressources, afin d'assurer le bien-être du groupe social et l'équité territoriale. Le gaspillage est à la fois économique, spatial et humain tandis que l'équité se situe au niveau de l'homme, du citoyen, du producteur, du consommateur...

2. Les dimensions de l'aménagement du territoire :

Plusieurs dimensions ou composantes contradictoires se dégagent de cette définition de l'aménagement :

- **La dimension économique** : Utiliser les atouts revient à favoriser les points forts, la croissance là où elle est et ne pas casser le processus amorcé ce qui accroît les déséquilibres.

- **La dimension sociale** : Assurer l'équité territoriale reviendrait souvent à sacrifier la croissance d'où le gaspillage des ressources et des moyens qui sont souvent limités.

- **La dimension environnementale** : elle consiste à préserver l'environnement et les ressources en vue de permettre un développement durable et un bien être pour la population concernée.

- **La dimension spatiale** : l'espace devenu lui-même une ressource rare, il convient de bien l'utiliser pour accompagner les trois premières composantes. En outre, il s'agit de doter le territoire concerné d'une structure spatiale viable. C'est une optimisation des répartitions spatiales.

- **La dimension stratégique** : L'aménagement est avant tout une conception du futur, une vision stratégique de la société de demain, c'est une projection de la société de demain sur l'espace.

3. Les objectifs :

L'aménagement du territoire peut avoir des objectifs différents qu'il faudrait associer pour en assurer la cohérence, ces objectifs supposent une philosophie de l'agir et non du laisser-aller :

- Mieux distribuer les activités et les populations sur le territoire
- Réduire les disparités
- Améliorer la performance globale ou celle de certains lieux

On peut distinguer quatre objectifs complémentaires pour l'aménagement du territoire :

- La recherche d'un développement cohérent et global des espaces en fonction des aptitudes et les données propres.
- Assurer à chaque citoyen un cadre de vie respectable en tant qu'être humain, citoyen, producteur, consommateur...
- L'éclairage à long terme afin de justifier les décisions et les actions à entreprendre à court et moyen terme.
- L'amélioration des conditions de vie du citoyen en matière d'habitat, emploi, transport...

4. Les enjeux :

a) La lutte contre les inégalités

Le premier objectif de l'aménagement du territoire est la **réduction des inégalités** entre les régions, mais aussi entre les villes et les campagnes, par exemple en matière d'accès aux transports, à l'éducation et à la santé, ainsi, les territoires faibles ou enclavés

b) La création de pôles compétitifs

Au-delà d'un simple soutien aux régions enclavées, l'aménagement du territoire cherche à dynamiser les régions et à les rendre **compétitives** (attractives pour les investissements et l'emploi).

c) Le rôle du développement durable

Les deux objectifs de l'aménagement vont parfois l'un contre l'autre ; c'est pour cela qu'aujourd'hui les politiques d'aménagement se tournent vers la solidarité entre les territoires, qui s'incarne dans des projets de **développement durable** (à la fois compétitifs et solidaires). La **démocratie participative** est encouragée dans l'élaboration de ces projets

5. Les échelles :

L'aménagement du territoire est multi-scalaire, il touche plusieurs échelles à la fois. C'est le cas d'un quartier, d'une ville, d'une région, du pays, voire même à l'échelle continentale comme est le cas européen à travers les axes routiers, les réseaux de conduite...

En Algérie l'aménagement **du territoire** est à l'échelle de la **planification stratégique**, il décide des pôles et de l'urbanisation future, avec ses instruments (SNAT, SRAT, PAW), l'objet de **l'Urbanisme** est l'organisation spatiale des villes et ses instruments techniques et juridiques sont (POS et PDAU).